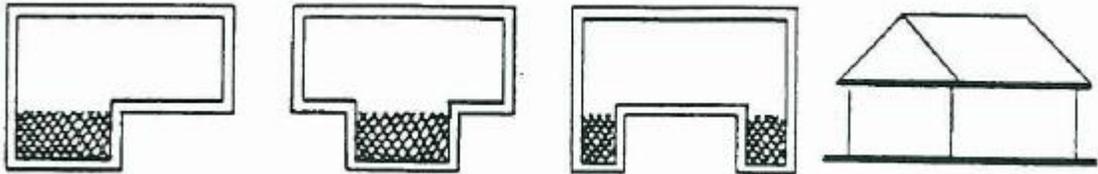
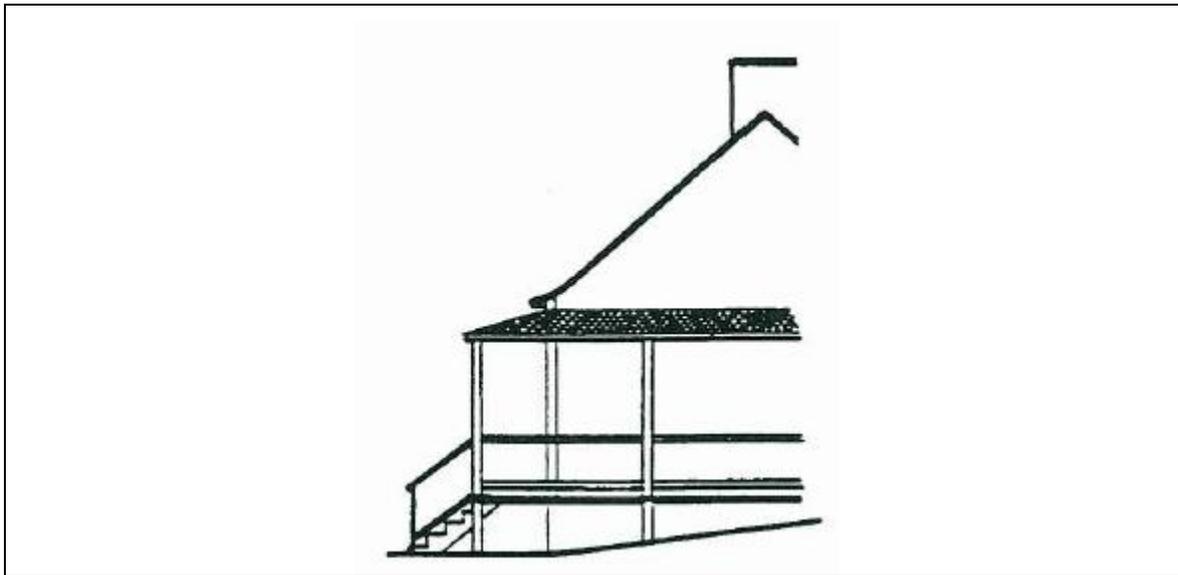


RÈGLEMENT DE ZONAGE 151
ANNEXE C – LEXIQUE ARCHITECTURAL ILLUSTRÉ

1

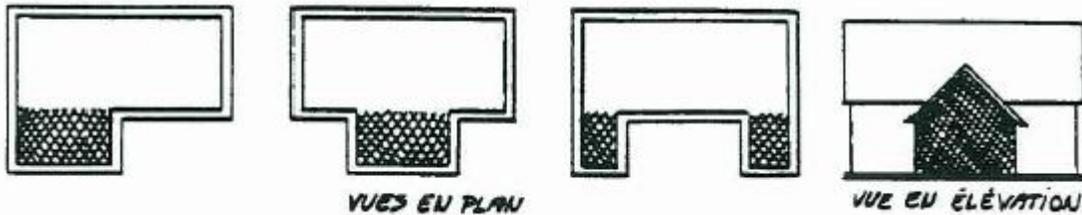
AILE	<p>Corps couvert de son toit propre, montant de fond, dont les murs sont de même hauteur que ceux du corps principal, faisant saillie sur un mur du corps principal et construit en même temps que ce dernier. La présence d'aile ou de plusieurs ailes peut donner au corps de bâtiment, un plan en forme de « L », de « T », de « U », de croix-grecque, etc. Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, l'aile ne sera pas considérée comme corps secondaire. Toutefois son utilisation comme garage est prohibée.</p> <p>_____</p> <p>Modifié par : Règl. # 365-2 (2013)</p>
	
ANNEXE	Voir « Corps secondaire ».
AUVENT	Toit, le plus souvent en appentis, accroché au mur, et supporté par des poteaux. L'auvent sert à couvrir une saillie ajourée, notamment une galerie (voir « Couvert par auvent »).



AVANT-CORPS

Corps couvert d'un toit placé en contrebas de celui du corps principal, montant de fond, faisant saillie sur un mur du corps principal et construit en même temps que ce dernier. Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, l'avant-corps ne sera pas considéré comme un corps secondaire. Toutefois son utilisation comme garage est prohibée.

Modifié par :
Règl. # 365-2 (2013)



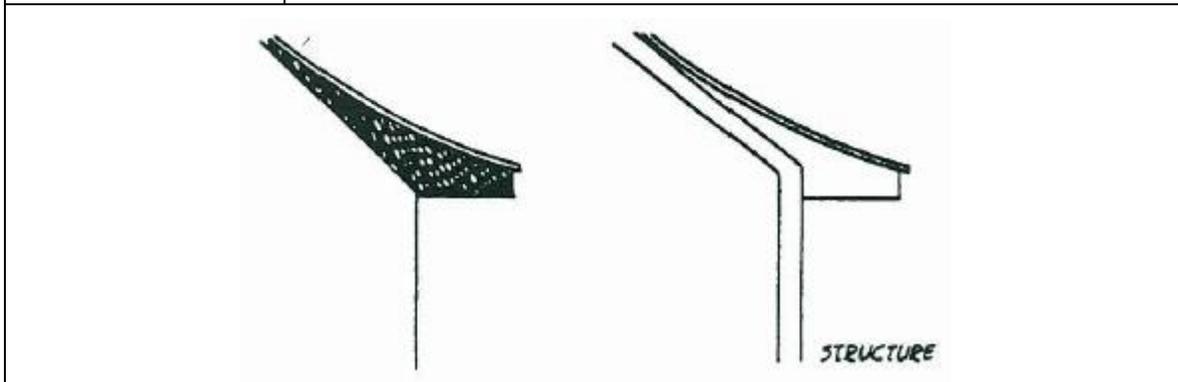
AVANT-TOIT

Partie du toit en surplomb du mur goutterreau ou des quatre murs pour un toit à quatre versants. Il ne faut pas confondre l'avant-toit qui est une partie du toit avec le larmier qui est une pièce de menuiserie (voir ce mot). L'avant-toit peut couvrir une saillie ajourée (voir « Couvert par avant-toit »).



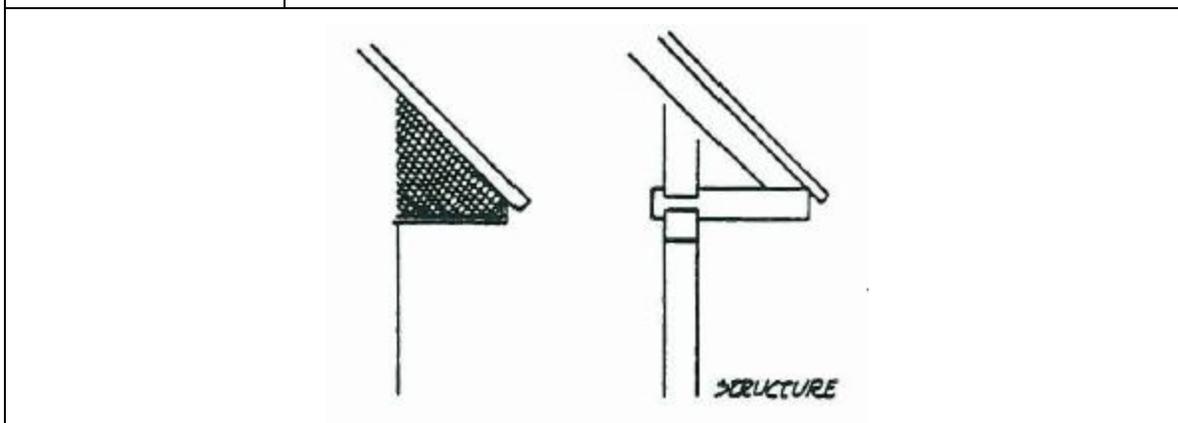
**AVANT-TOIT À
COYAUX**

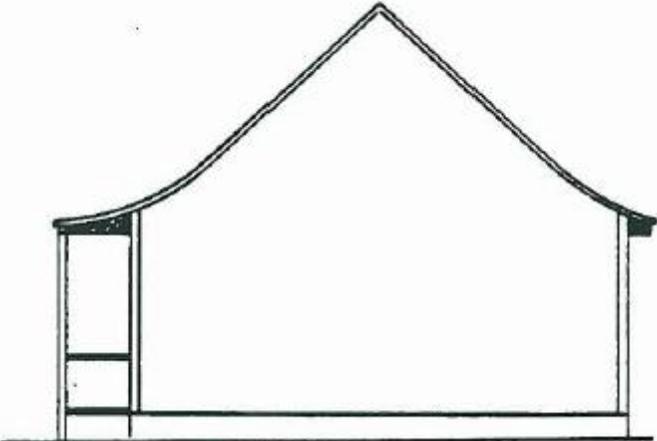
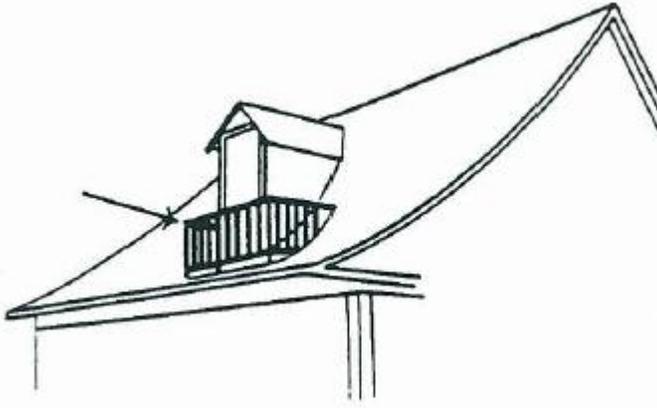
Avant-toit obtenu par la présence de coyaux cloués à la base des arbalétriers ou des chevrons-arbalétriers. L'avant-toit à coyaux donne un versant galbé (voir « Coyau »).

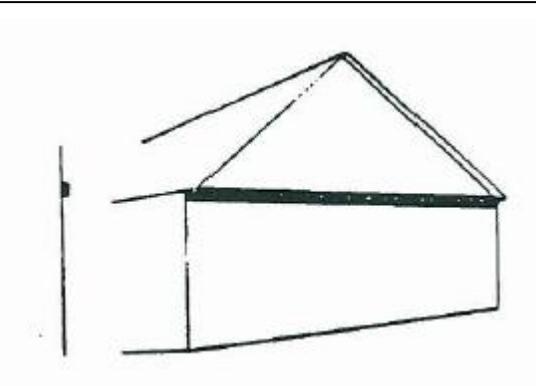
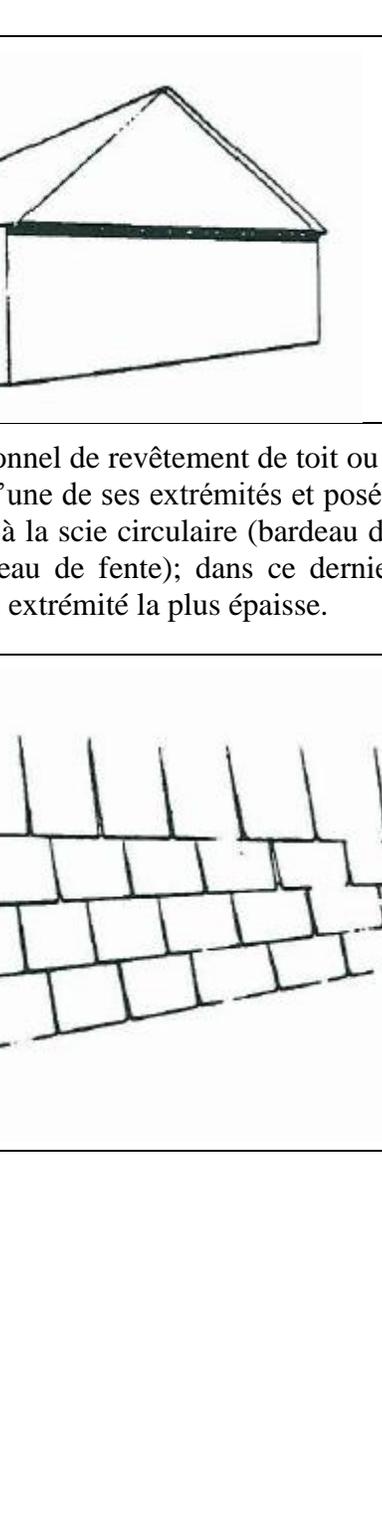


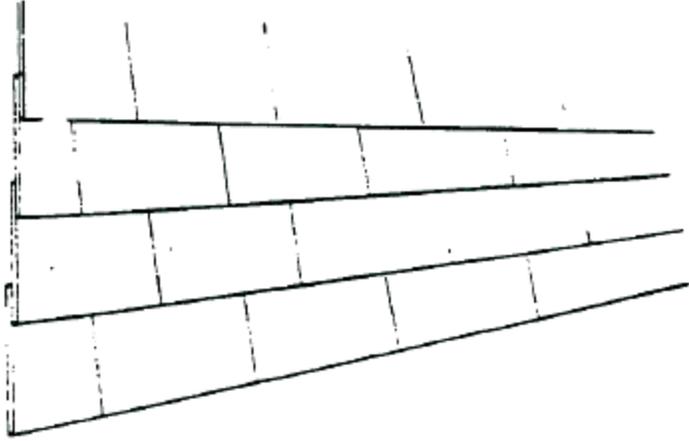
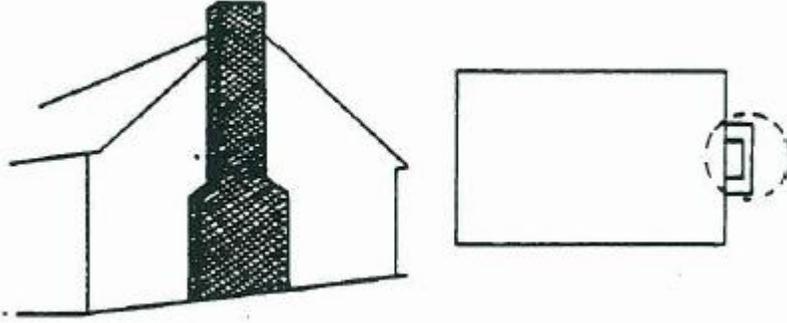
**AVANT-TOIT À
SEMELLE**

Avant-toit obtenu quand le pied du chevron-arbalétrier s'appuie sur une semelle transversale, par rapport à la sablière, et une jambette. L'avant-toit à semelle donne un versant droit (voir ce mot).

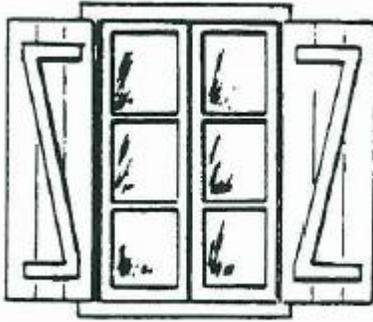


<p>AVANT-TOITS ASYMÉTRIQUES</p>	<p>Se dit des deux avant-toits d'un même toit qui n'ont pas la même largeur. Les avant-toits asymétriques sont souvent causés par un avant-toit réélargi ou ajouté.</p>
 <p>A line drawing of a house with a gabled roof. The eaves are asymmetrical: the left side has a wider overhang supported by a vertical post, while the right side has a narrower overhang. The roofline is curved, and the house has a simple rectangular structure with a chimney on the left side.</p>	
<p>BALCON</p>	<p>Plate forme en saillie du mur, découverte, entièrement close d'un garde-corps et accessible que de l'intérieur.</p>
 <p>A line drawing showing a balcony on a roof. The balcony is a platform extending from the roof's edge, enclosed by a railing. It is situated on a gabled roof structure, with a small dormer window visible above it. The drawing illustrates the balcony's integration with the roof's architecture.</p>	

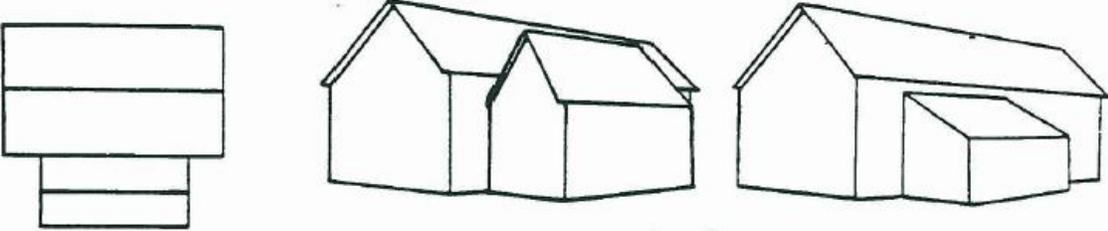
BANDEAU	Moulure plate, horizontale et en saillie du mur.
	
BARDEAU	Matériau traditionnel de revêtement de toit ou de mur. Planchette de bois amincie à l'une de ses extrémités et posée à chevauchement. Il peut être débité à la scie circulaire (bardeau de sciage) ou par fente de billots (bardeau de fente); dans ce dernier cas, il est plané et chanfreiné à son extrémité la plus épaisse.
	

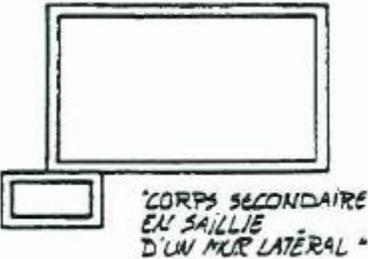
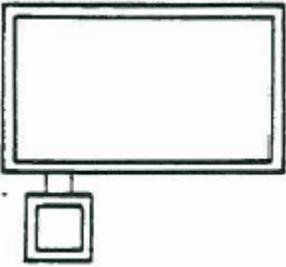
<p>BARDEAU D'AMIANTE- CIMENT</p>	<p>Matériau moderne de revêtement de mur. Moulage en larges plaques d'un mélange à base de fibres d'amiante et de ciment Portland.</p>
	
<p>CHEMINÉE EN SAILLIE</p>	<p>Se dit d'une cheminée extérieure adossée sur un mur ou partiellement engagée dans celui-ci.</p>
	

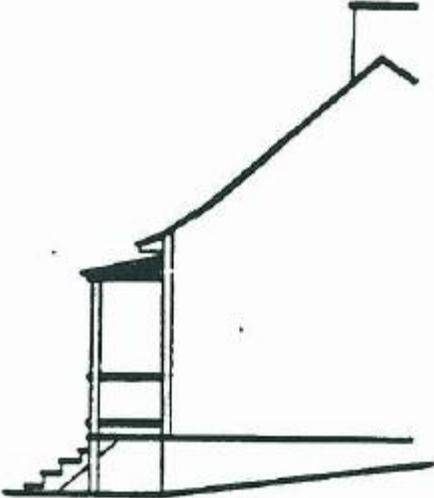
<p>CHEMINÉE MASSIVE</p>	<p>Se dit d'une souche en pierre dont les dimensions en plan sont très importantes par rapport à la hauteur, souvent réduite. La souche massive est dite trapézoïdale quand deux de ses pans ou ses quatre pans ont un fruit très accentué.</p>
	
<p>CHEMINÉE PRÉ-FABRIQUÉE</p>	<p>Cheminée composée d'une juxtaposition d'éléments en tôle d'acier fabriqués en usine.</p>
<p>CHIEN-ASSIS</p>	<p>Lucarne à toit à un seul versant et habituellement à plus d'une fenêtre.</p>
<p>COEFFICIENT D'ÉCLAIREMENT</p>	<p>Proportion de superficie fenêtrée minimale ou maximale sur la façade principale d'un bâtiment.</p> <p>_____</p> <p>Modifié par : Règl. # 377 (2014)</p>
	
<p>COMPOSITION (DE LA FENÊTRE)</p>	<p>Désigne la façon dont la fenêtre est subdivisée :</p> <p>1) par l'arrangement de sa (ou ses) partie(s) mobile(s) (fenêtre vantaux, à guillotine, à abattant, etc.)</p>

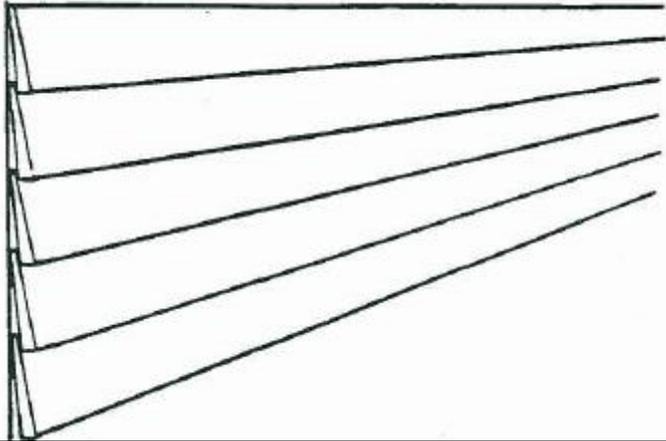
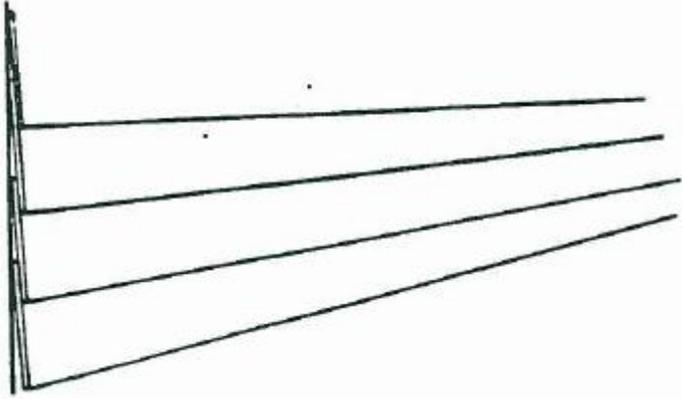
	<p>2) par la disposition de sa (ou ses) partie(s) dormante(s) (fenêtre à tympan, palladienne, composée, etc.) et</p> <p>3) par le nombre de carreaux que présente ses parties mobiles (fenêtre à 6 carreaux, à 24 petits carreaux, etc.).</p> <p>Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, désigne le sens de la subdivision principale de la fenêtre (verticale pour les fenêtres à vantaux, horizontale pour les fenêtres à guillotines) et le nombre des carreaux des fenêtres à deux vantaux.</p>
CONTRE-PLAQUÉ	Matériau moderne de revêtement de base de mur ou de toit. Panneau de bois assemblé par collage de lames minces et à fibres opposées.
CONTRE-VENT	Vantail plein protégeant la fenêtre à l'extérieur. Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, le contre-vent en planches est constitué de planches verticales clouées sur deux traverses réunies par une écharpe; le contre-vent à panneau ou tout autre assemblage de pièces jointives placées dans le même plan.
 <p><i>CONTRE-VENT EN PLANCHES</i></p>	
CORPS	Employé seul, désigne toute unité de construction couverte de son toit propre.
CORPS DE BÂTIMENT	Désigne le bâtiment soit dans son ensemble, c'est-à-dire avec ses annexes, soit comme unité de construction qui se distingue des autres bâtiments. Le bâtiment principal, bâtiment abritant l'usage principal pour le terrain sur lequel il est érigé (l'habitation notamment) et le bâtiment secondaire, bâtiment abritant un usage complémentaire (usage agricole, de remisage ou de travail par exemple) sont deux corps de bâtiment. Synonyme courant :

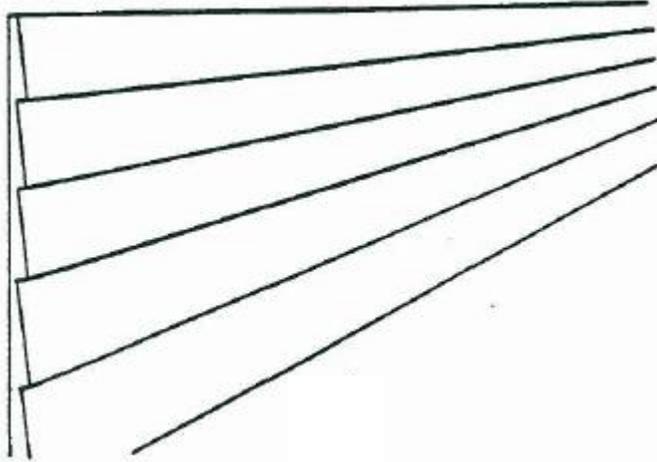
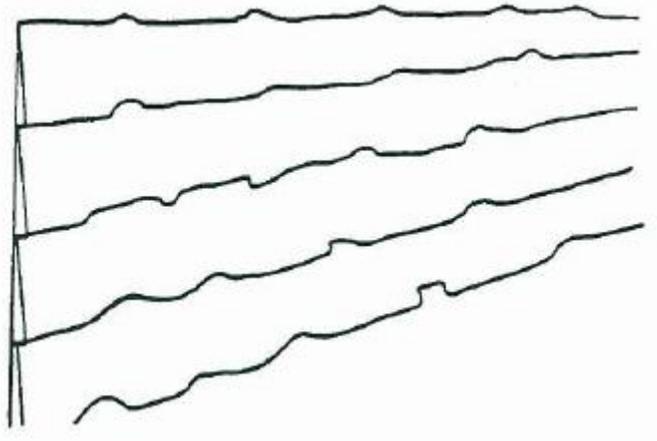
	bâtiment.
CORPS PRINCIPAL	Désigne la partie principale d'un bâtiment, ses parties secondaires pouvant être soit des corps secondaires, soit des ailes ou des avant-corps, soit des corps secondaires ornants.
CORPS SECONDAIRE	Désigne toute construction fermée, couverte de son toit propre et appuyée sur le corps principal. Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, la définition de « corps secondaire » ne comprendra que les corps secondaires construits en reprise ou présumés construits en reprise, ce qui les distingue des ailes, des avant-corps et des corps secondaires ornants qui ne feront pas l'objet de prescription que lorsqu'il en sera spécifié. Il ne faut pas confondre le corps secondaire, qui est une annexe au corps principal, avec le bâtiment secondaire qui est un corps de bâtiment. Synonyme : annexe.
CORPS SECONDAIRE ACCOTÉ	Le corps secondaire accoté est appuyé sur le mur du corps principal par l'un de ses petits côtés. Pour les corps secondaires de plan massé, on considère que le petit côté est l'un des murs pignons (corps secondaire à toit à deux versants) ou le mur à sommet oblique (corps secondaire à toit en appentis).

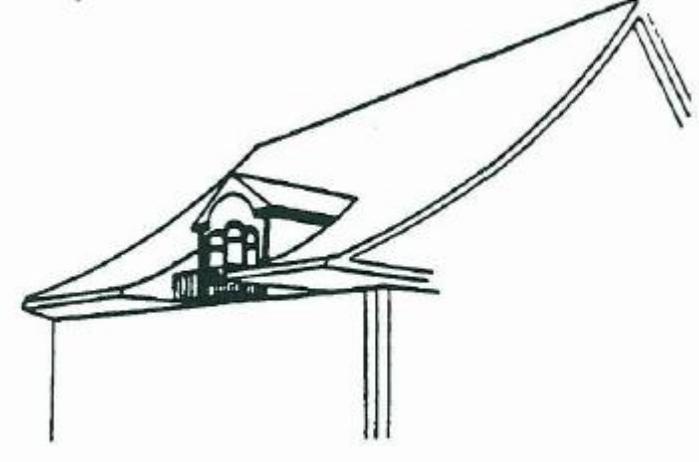
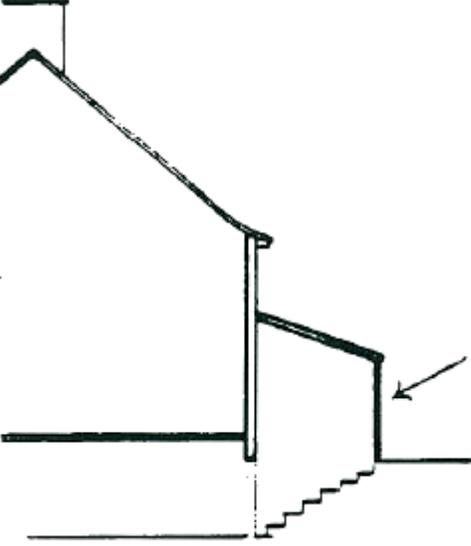
<p>CORPS SECONDAIRE ADOSSÉ</p>	<p>Le corps secondaire adossé est appuyé sur le mur du corps principal par l'un de ses grands côtés. Pour les corps secondaires de plan massé, on considère que le grand côté est l'un des murs gouttereaux (corps secondaire à toit à deux versants) ou le mur le plus élevé (corps secondaire à toit en appentis).</p>
	
<p>CORPS SECONDAIRE EN RETRAIT</p>	<p>Se dit d'un corps secondaire dont le côté externe est à au moins 0,3 m d'un angle du corps principal.</p>
 <p>0,3 m</p> <p>CORPS SECONDAIRE EN RETRAIT D'UN MUR LATÉRAL</p> <p>Modifié par : Règl. # 257 (1999)</p>	

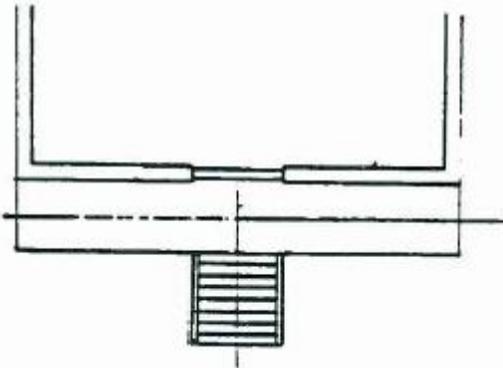
<p>CORPS SECONDAIRE EN SAILLIE</p>	<p>Se dit d'un corps secondaire faisant saillie du mur adjacent à celui sur lequel le corps secondaire est appuyé.</p>
	
<p>CORPS SECONDAIRE FIXE</p>	<p>Désigne tout corps secondaire construit en permanence. Se distingue des corps secondaires amovibles qui peuvent être posés et démontés suivant la saison.</p>
<p>CORPS SECONDAIRE ISOLÉ</p>	<p>Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, un corps secondaire sera dit isolé lorsqu'il ne touche par aucun de ses murs au corps principal mais reste relié à celui-ci par une galerie, une passerelle ou un passage couvert. Il ne faut pas confondre le corps secondaire isolé, qui est une annexe au corps principal, avec le bâtiment secondaire, qui est un corps de bâtiment n'ayant plus aucun lien avec le corps principal.</p>
	
<p>CORPS SECONDAIRE ORNANT</p>	<p>Désigne tout corps secondaire dans lequel on peut tenir debout et n'ayant d'autre fonction que d'orne le corps principal. Se sont les tours, tourelles, fenêtres en saillie, etc. Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, le corps secondaire ornant ne sera pas considéré comme corps secondaire.</p>

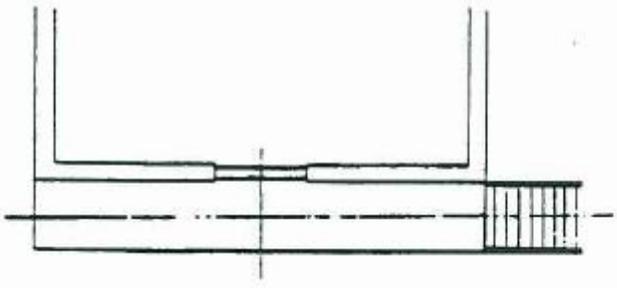
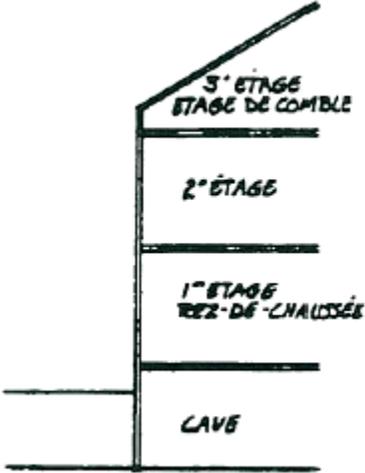
<p>COUVERT PAR AUVENT</p>	<p>(Auvent couvrant la galerie). Se dit de la saillie ajourée, notamment de la galerie, lorsqu'elle est couverte de son toit propre, un auvent supporté par des poteaux ou des colonnes.</p>
	
<p>COUVERT PAR AVANT-TOIT</p>	<p>Se dit de la saillie ajourée, notamment de la galerie, lorsque l'avant-toit la couvre entièrement et est supporté par des poteaux et des colonnes.</p>
	
<p>COYAU</p>	<p>Pièce ou assemblage de pièces dont la forme s'inscrit dans un triangle obtusangle. Le coyau est cloué à la base des arbalétriers ou des chevrons-arbalétriers pour former un avant-toit à coyaux.</p>

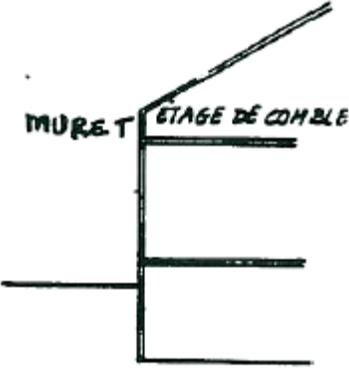
CRÉPI	Matériau traditionnel de revêtement de mur enduit de mortier posé à la truelle (ou brosse) sur un mur en pierre ou en bois. Sur un mur en pierre, on distingue le crépi à plein, qui recouvre entièrement la surface, du crépi à pierre apparente qui laisse visible la partie centrale des pierres.
DÉCLIN DE BOIS	Matériau traditionnel de revêtement de mur. Planche de section triangulaire posée à chevauchement. Son arête saillante est le plus souvent moulurée.
	
DÉCLIN DE MASONITE (marque de commerce)	Matériau moderne de revêtement de mur. Déclin fabriqué à partir de planches de carton-fibre dur et recouvert d'un émail cuit. Le déclin de « masonite », tel que vendu, est beaucoup plus large que le déclin de bois traditionnel.
	

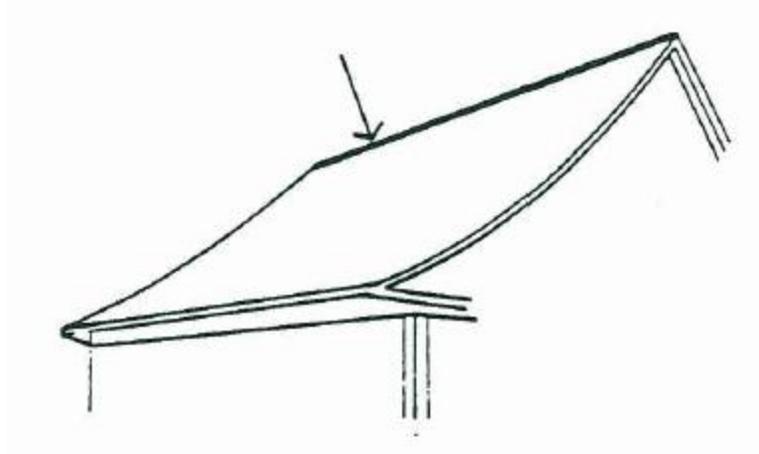
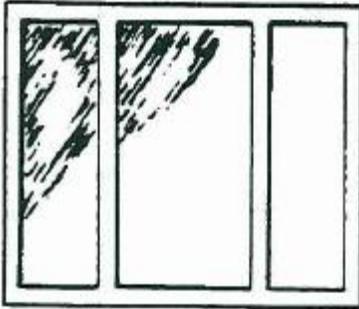
DÉCLIN DE TÔLE ÉMAILLÉE	Matériau moderne de revêtement de mur. Déclin fabriqué à partir de tôle d'aluminium recouvert d'un émail cuit. Il est beaucoup plus large que le déclin de bois traditionnel.
	
DÉCLIN DE VINYLE	Matériau moderne de revêtement de mur. Déclin moulé en vinyle rigide.
DÉCLIN RUSTIQUE	Matériau moderne de revêtement de mur. Déclin de bois large dont la rive inférieure est chantournée de façon à imiter une planche qui aurait été tirée d'un tronc non équarri.
	

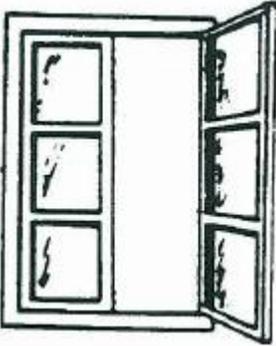
ÉDICULE	Petite construction de forme variable souvent percée d'une porte donnant sur le balcon et se situant à l'étage de comble. L'édicule est un corps secondaire ornant.
 A line drawing showing a small, ornate structure (édicule) built on a balcony or roof edge. The structure has a gabled roof and a small arched opening. It is supported by two vertical posts. The drawing is a perspective view from the side.	
ENTRÉE DE CAVE	Porte de cave protégée par un abri fermé.
 A line drawing showing a cross-section of a building's exterior wall. A door is set into the wall, leading to a basement level. The door is protected by a small, enclosed structure (abri fermé) that is attached to the wall. A set of stairs leads down from the ground level to the door. An arrow points to the door area.	

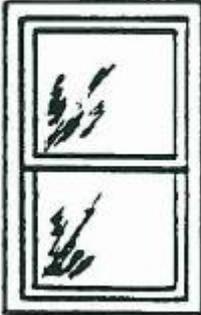
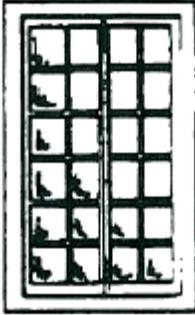
ESCALIER AXIAL	(Axial n'est pas spécifié que par opposition à latéral). Escalier de saillie ajourée placé dans l'axe de la porte ou du moins parallèle à cet axe.
	
ESCALIER EXTÉRIEUR	Se définit strictement comme un escalier construit contre la façade d'un bâtiment. Désigne habituellement l'escalier extérieur menant à l'étage ou à l'étage de comble. Si l'escalier extérieur est construit à l'intérieur d'un corps secondaire, on nommera celui-ci « cage d'escalier ».
	

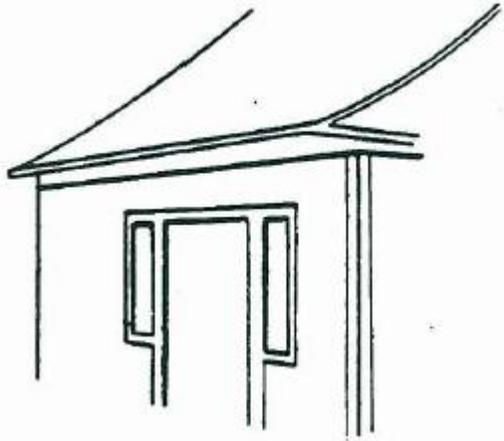
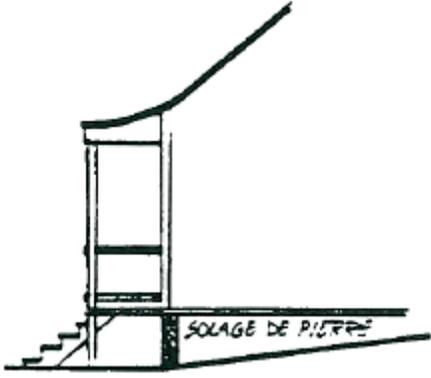
<p>ESCALIER LATÉRAL</p>	<p>Escalier de saillie ajourée placé perpendiculairement à l'axe de la porte, c'est-à-dire placé en bout de la saillie ajourée. Il peut arriver qu'une galerie soit desservie par une volée latérale placée à chacun des bouts de la galerie. Le choix d'utilisation de l'escalier axial ou des divers types d'escaliers latéraux peut être motivé par la topographie, l'espace disponible ou l'emplacement des sentiers d'accès.</p>
	
<p>ÉTAGE</p>	<p>Espace compris entre la surface d'un plancher et le plafond ou entre la surface d'un plancher et le toit.</p>
	

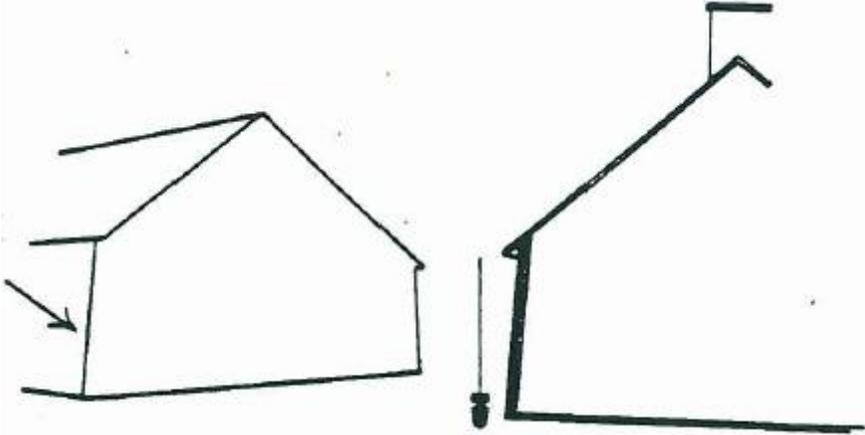
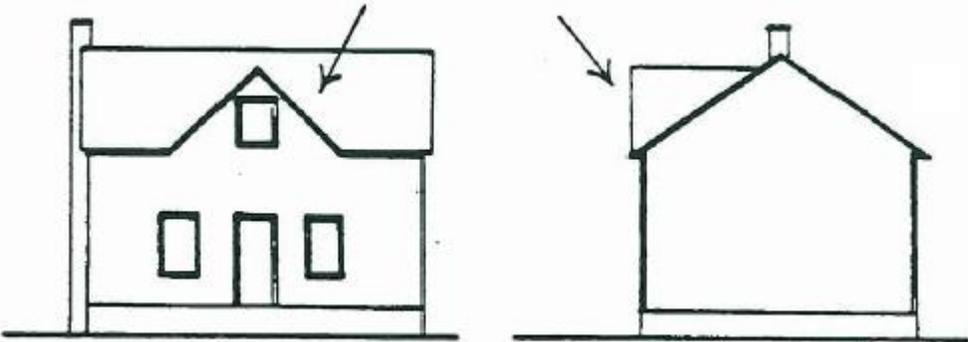
ÉTAGE DE COMBLE	Espace couvert par le toit dont le muret n'excède pas 1,50 mètres.
 <p>Modifié par : Règl. # 179 (1989)</p>	
FAÇADE	Chacune des faces extérieures d'un bâtiment incluant tous les murs dans son axe. Modifié par : Règl. # 377 (2014)
FAÇADE PRINCIPALE	Face extérieure d'un bâtiment qui fait face à une rue et dont l'axe est parallèle à celui de la ligne faîtière. (Syn. : Mur avant). Modifié par : Règl. # 377 (2014)

<p>FAÎTE</p>	<p>Désigne la région de la jonction des versants d'un toit. La ligne de faîte ou la ligne faîtière est cette ligne de jonction, toujours horizontale.</p>  <p>The diagram shows a perspective view of a roof with two slopes meeting at a horizontal ridge. An arrow points to the ridge line. The roof is supported by two vertical posts.</p>
<p>FENÊTRE À ARTICULATION TRIPLE</p>	<p>Se dit d'une fenêtre subdivisée en trois parties, le plus souvent d'inégale largeur.</p>
 <p>The diagram shows a rectangular window frame divided into three vertical panes of unequal width. The leftmost pane is the widest and is filled with diagonal hatching. The middle pane is narrower, and the rightmost pane is the narrowest.</p>	

<p>FENÊTRE À GRANDS- CARREAUX</p>	<p>Une fenêtre à battants est dite à grands-carreaux lorsque ses battants ne sont pas subdivisés dans leur largeur.</p>
	
<p>FENÊTRE À BATTANTS</p>	<p>Fenêtre présentant deux parties mobiles ferrées sur les montants du bâti. La fenêtre à battants présente donc une division principale verticale.</p> <p>Dans la majorité des cas, la fenêtre à battants est doublée d'une contre-fenêtre à abattant (ferrée sur la traverse supérieure du bâti). Mais cette contre-fenêtre respecte cette même division principale verticale.</p>
	

<p>FENÊTRE À GUILLOTINE</p>	<p>Fenêtre dont la partie mobile coulisse verticalement dans les rainures pratiquées dans les montants du bâti. La fenêtre à guillotine présente donc une division principale horizontale.</p>
	
<p>FENÊTRE À PETITS-CARREAUX</p>	<p>Une fenêtre à battants est dite à petits-carreaux lorsque ses vantaux sont subdivisés dans leur largeur.</p>
	
<p>FENÊTRE EN SAILLIE</p>	<p>Fenêtre faisant saillie sur un mur, couverte de son toit propre mais ne dépassant pas le sommet de ce mur. La fenêtre en saillie peut être considérée comme un corps secondaire ornant.</p>
	

FENÊTRES LATÉRALES	Paire de fenêtres étroites flanquant la porte.
	
FENÊTRES PRINCIPALES	Terme habituellement employé au pluriel, désigne les fenêtres d'un même étage qui sont de même dimension; les fenêtres principales sont les fenêtres identiques qui apparaissent en plus grand nombre sur un édifice. En ce sens, les fenêtres faîtières (placées au faîte du pignon), les impostes et fenêtres latérales des portes, les petites fenêtres de salle de bain ou de laiterie de même que les soupiraux ne sont pas des fenêtres principales.
FONDACTIONS	Terme générique désignant l'assise d'un bâtiment, que ce soit la base du mur en contact avec le sol, le solage, les piliers ou les pilotis.
	

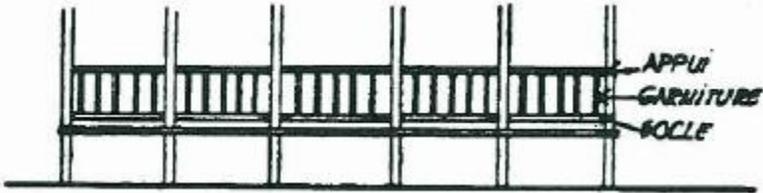
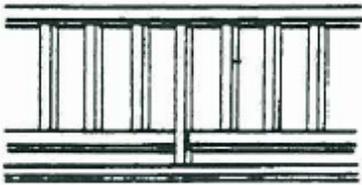
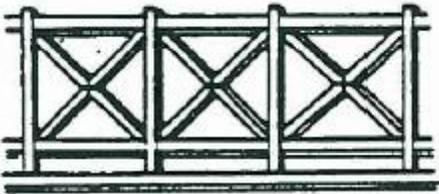
FRUIT	Pente légère donnée à un mur pour mieux parer aux forces latérales que ce mur reçoit.
	
GABLE	<p>Désigne un petit pignon dont la surface est en continuité avec le mur qui le supporte. Ne pas confondre le gable avec la lucarne triangulaire qui est en retrait ou du moins reste dans lien avec le mur sous-jacent. Le gable est un corps secondaire ornant.</p> <p>Certains petits gables sont construits sur le rebord des toits ou des auvents dans le seul but d'écarter les eaux de pluie au dessus d'une entrée. Le gable n'est plus alors un ajout ornant à proprement parler, il devient plutôt un artifice architectural.</p>
	

GALERIE	Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, plate-forme régnant sur toute ou presque toute la longueur de la façade et desservant une porte. On y accède par un ou plusieurs escaliers et n'est close d'un garde-corps que pour des raisons de sécurité ou d'esthétique.
----------------	---

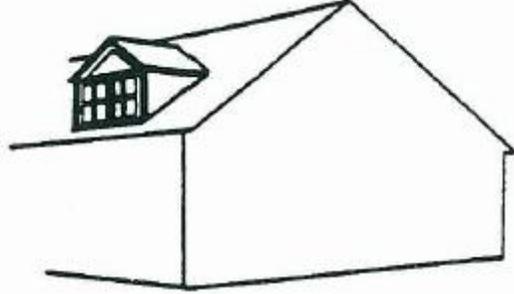
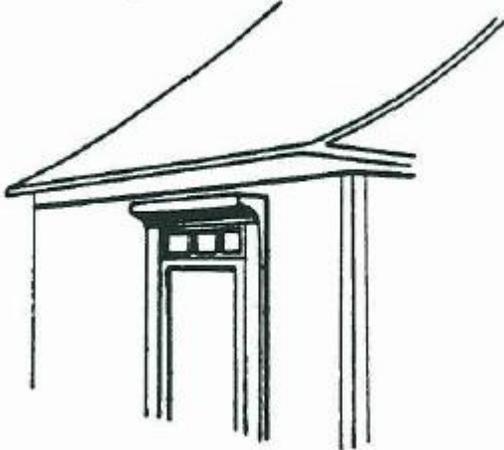


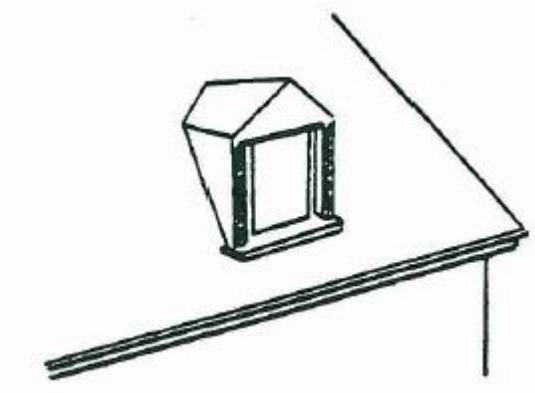
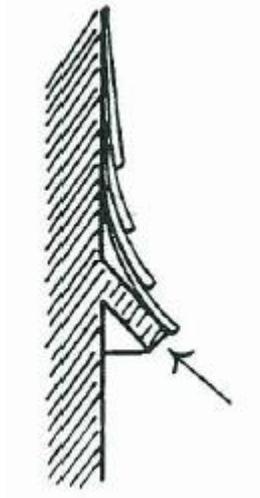
GALERIE FERMÉE	Se dit d'une construction fermée (murs vitrés ou percés de fenêtres) couverte par le même toit et bâti sur le même plancher que la galerie adjacente. La galerie fermée ne possédant pas son toit propre, ne peut être considérée comme un corps secondaire.
-----------------------	--

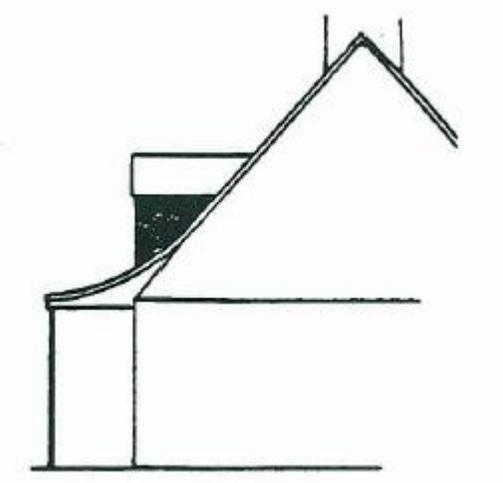
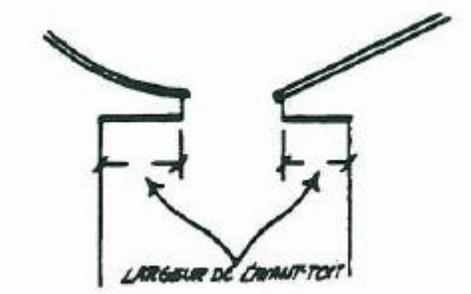


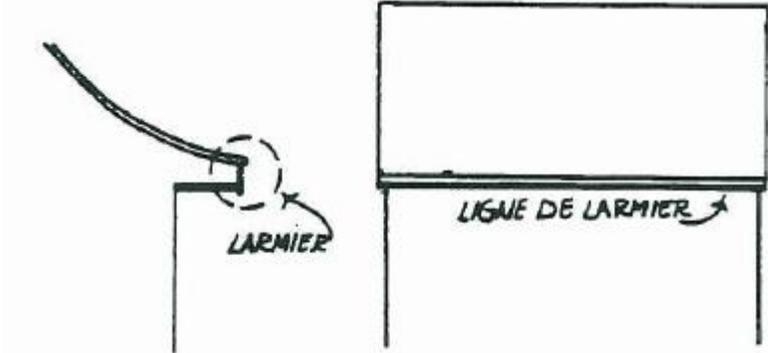
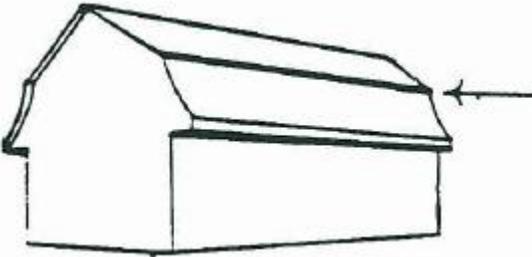
<p>GARDE-CORPS</p>	<p>Clôture à hauteur d'appui fermant la saillie ajourée. Le garde-corps type est composé d'une pièce placée à hauteur d'appui, l'appui d'une pièce basse, le socle, et d'une garniture le plus souvent ajourée. Ne pas confondre le garde-corps, qui est relatif au bâtiment, avec le garde-fou, clôture similaire utilisée en voirie.</p>
	
<p>GARDE-CORPS À BARREAUX</p>	<p>Garde-corps dont la garniture est constituée d'une succession de barreaux verticaux de section carrée.</p>
	
<p>GARDE-CORPS À BARRE D'APPUI</p>	<p>Garde-corps formé d'une simple barre d'appui sans socle ni garniture.</p>
	
<p>GARDE-CORPS D'ESPRIT RÉGENCY</p>	<p>Se dit des garde-corps à garniture de composition complexe dont le principal motif est la croix de Saint-André. Les meilleurs exemples réunissent, en plus, des poteaux de soutien de l'avant-toit composés des arcades, des treillis et des lambreguins très ornés.</p>
	

<p>GARDE-CORPS À ÉLÉMENTS VERTICAUX</p>	<p>Garde-corps dont la garniture peut être constituée de l'un des éléments suivants (toujours verticaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Barreaux ▪ Balustres plats ▪ Balustres ▪ Éléments en fonte moulée ▪ Barreaux ronds ▪ Garniture lobée et à barreaux ronds.
<p>The illustration shows seven different types of vertical balustrade elements. From left to right, top to bottom: 1. Three teardrop-shaped balusters on a base labeled 'BALUSTRES PLATS'. 2. Three vase-shaped balusters on a base labeled 'BALUSTRES'. 3. A set of vertical bars on a base labeled 'BARREAUX ROUNDS'. 4. A row of oval-shaped balusters on a base labeled 'ÉLÉMENTS EN FONTE MOULÉE'. 5. A decorative cast-iron element on a base labeled 'FONTE MOULÉE'. 6. Another decorative cast-iron element on a base labeled 'FONTE MOULÉE'. 7. A set of horizontal bars on a base labeled 'BARREAUX ROUNDS'.</p>	
<p>GARDE-CORPS PLEIN</p>	<p>Garde-corps dont l'espace entre l'appui et le socle est fermé par un remplage, notamment de planches verticales.</p>
<p>The illustration shows a full balustrade with vertical plating. It consists of a top rail, a bottom rail, and a central section filled with vertical plating or balusters, all supported by a base.</p>	

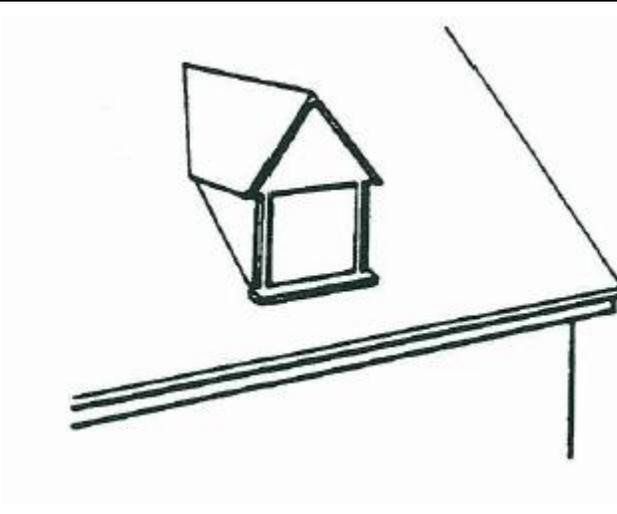
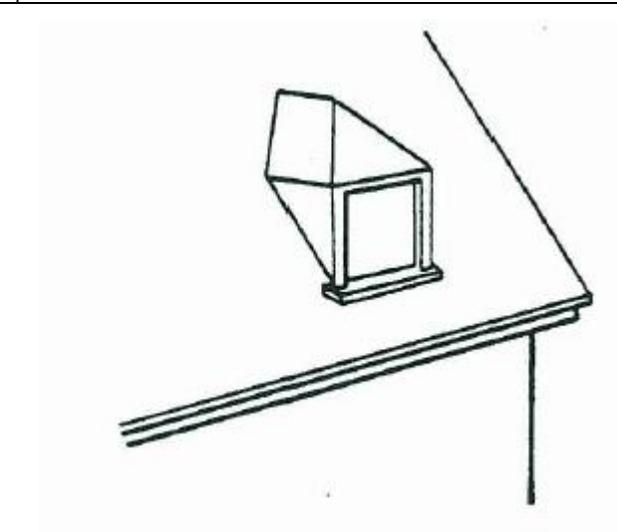
GRANDE-LUCARNE	Lucarne à plus d'une fenêtre.
	
HAUTEUR EN MÈTRES	<p>Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, la hauteur en mètres des immeubles, de même d'ailleurs que toutes les autres dimensions, est leur hauteur réelle mesurée en mètres avec, toutefois, une marge d'erreur possible. Les points de repère du mesurage de la hauteur sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Niveau moyen du sol 2. Plate-forme de saillie ajourée de la façade principale 3. Ligne de larmier de l'avant-toit 4. Ligne de faîte du toit.
IMPOSTE	Fenêtre placée au sommet de la porte.
	
ISOLANT RIGIDE	Matériau moderne d'isolation posé sous le revêtement. Tout matériau isolant en panneau (polystyrène, fibre de verre comprimé, etc.).

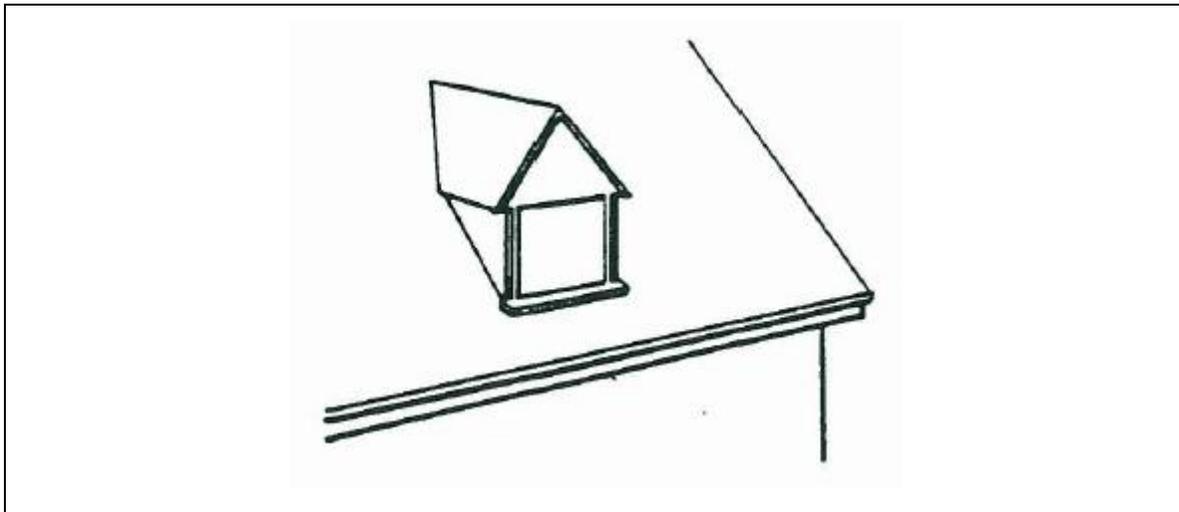
ISOLÉ	Voir « Corps secondaire isolé ».
JAMBAGE DE LUCARNE	Désigne les montants latéraux de la fenêtre de lucarne.
 A technical drawing of a dormer window (lucarne) set into a roof. The drawing shows the side supports (jambages) of the window frame. A line points to the side support on the right side of the window.	
JET-D'EAU	Garniture horizontale, en saillie d'un mur et servant à écarter les eaux de pluie de ce mur.
 A technical drawing showing a cross-section of a wall with a water spout (jet-d'eau). The spout is a horizontal projection from the wall, designed to direct rainwater away from the wall surface. An arrow points to the spout.	

JOUE	Mur triangulaire latéral de la lucarne.
	
LAMBRIS	Revêtement de planche d'un mur, le plus souvent posé verticalement.
LARGEUR DE L'AVANT-TOIT	Constitue la mesure horizontale du débordement des avant-toits de toute forme. À ne pas confondre avec la longueur du coyau (voir ce mot).
	

LARMIER	Rebord de l'avant-toit comprenant la rive basse de la couverture et la frise. La ligne de larmier représente sur l'élévation du mur gouttereau, al hauteur de ce rebord.
	
LIGNE DE BRISIS	Arête saillante entre le terrasson et le brisis.
	

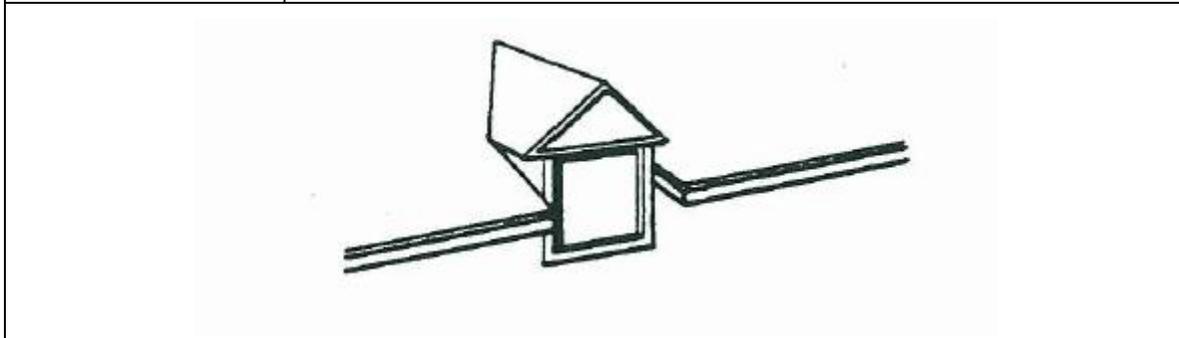
<p>LIGNE FAÎTIÈRE</p>	<p>Axe de l'arête supérieure d'une toiture.</p> <hr/> <p>Modifié par : Règl. # 377 (2014)</p>
<p>LONGUEUR DU COYAU</p>	<p>Constitue la mesure du développement, dans le plan du versant, de l'avant-toit à coyaux. Le coyau court n'atteint ou ne dépasse que de très peu la face des lucarnes; le coyau long peut se développer jusqu'aux deux tiers de la largeur du versant su toit. À ne pas confondre avec la largeur de l'avant-toit (voir ce mot).</p>
<p>LUCARNE</p>	<p>Construction couvrant une fenêtre verticale – la fenêtre de lucarne – bâtie sur un versant de toit. Les erreurs habituelles de restauration ou de reconstitution des lucarnes (élargissement de la façade frontale, revêtement des joues avec un matériau de mur) tiennent du fait que les constructeurs considèrent la lucarne comme un corps et non comme une simple baie (ouverture) ce qu'elle est en réalité.</p>

	
<p>LUCARNE À CROUPE</p>	<p>Lucarne dont le toit à deux versants présente une croupe.</p>
	
<p>LUCARNE À PIGNON</p>	<p>Lucarne dont le toit est un toit à deux versants et à pignon.</p>



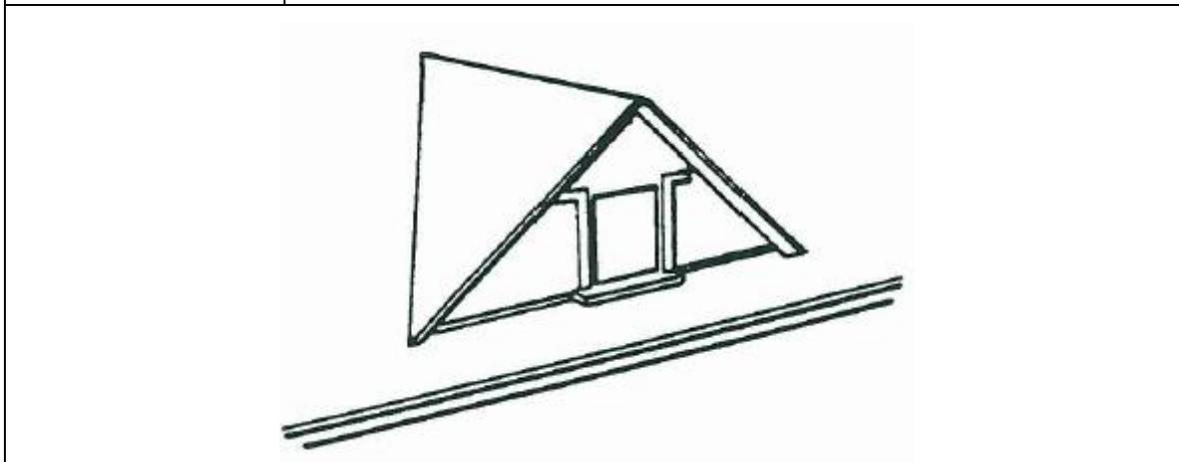
**LUCARNE
PENDANTE**

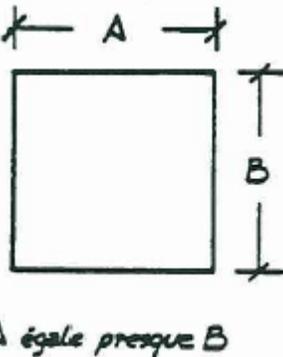
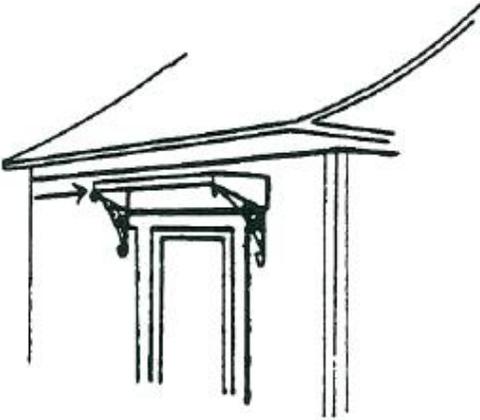
Lucarne dont la face est en prolongement du mur gouttereau et dont la fenêtre est pendante, c'est-à-dire qu'elle descend en contrebas de la sablière.

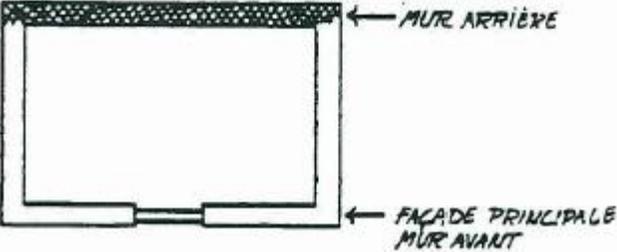
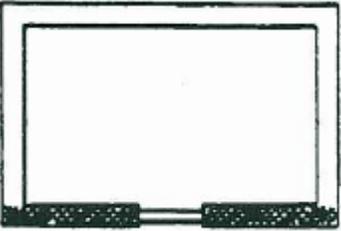
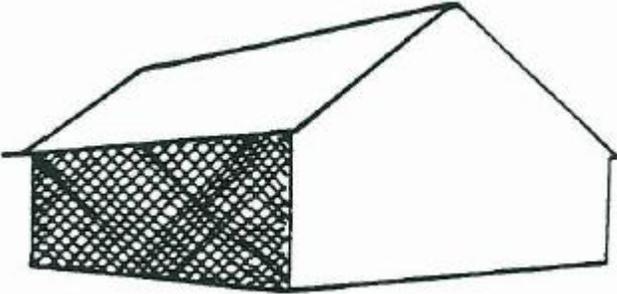


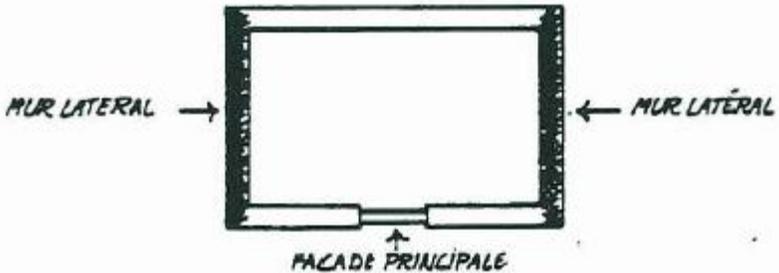
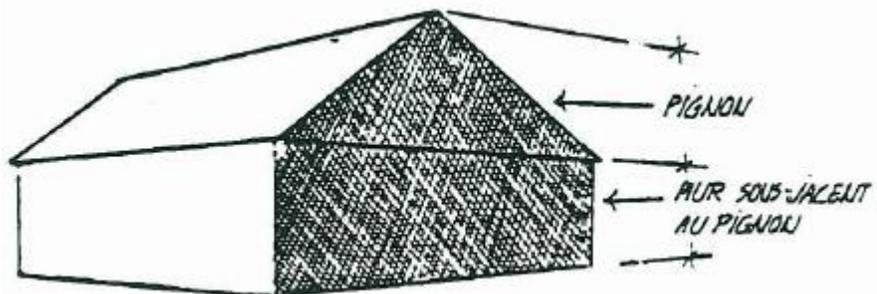
**LUCARNE
TRIANGULAIRE**

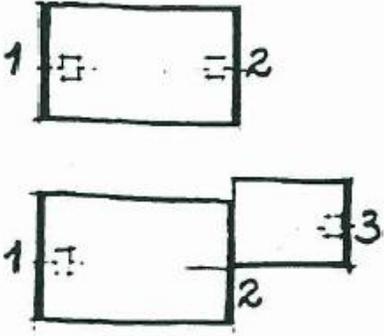
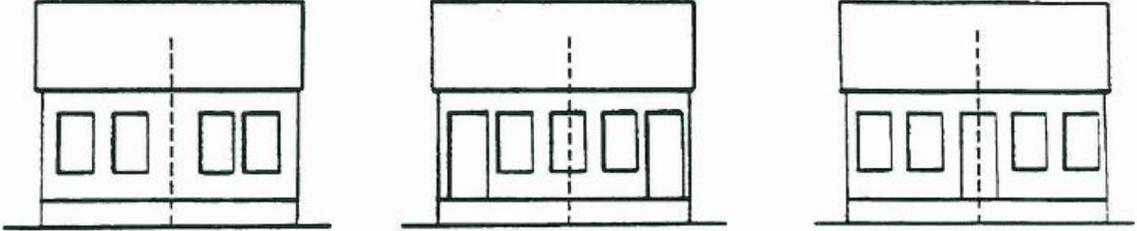
Lucarne sans joue dont la face est un triangle isocèle. Il ne faut pas confondre la lucarne triangulaire, qui est une baie, avec le gable qui est un corps secondaire ornant.

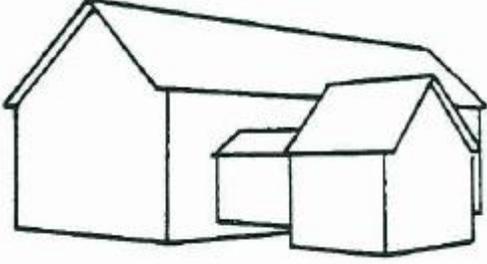


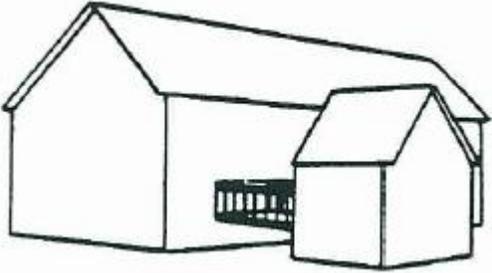
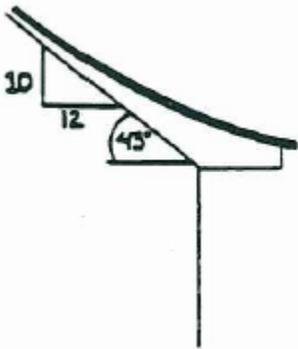
<p>MODE D'ACCROCHEMENT</p>	<p>Désigne la façon dont le corps secondaire s'appuie ou s'accroche au corps principal et ce, autant en plan (corps secondaire « accoté » ou « adossé ») qu'au niveau du toit des deux corps.</p>
<p>MAÇONNERIE</p>	<p>Terme regroupant les matériaux suivants : pierre, brique, béton et bloc de béton.</p>
<p>MASSÉ</p>	<p>S'applique aux corps dont la longueur et la largeur ont, en plan, sensiblement la même valeur. Synonyme : centré.</p>
 <p>A égale presque B</p>	
<p>MARQUISE</p>	<p>Auvent léger sans soffite et soutenu par des consoles. La marquise-type a une charpente métallique et est vitrée.</p>
	
<p>MUR</p>	<p>Ouvrage qui dans un plan généralement vertical, sert à constituer les côtés ou les divisions d'un bâtiment et à en supporter les étages.</p> <p>_____</p> <p>Modifié par :</p> <p>Règl. # 377 (2014)</p>

MUR ARRIÈRE	Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, correspond au mur opposé à la façade principale du bâtiment.
 <p>A hand-drawn architectural diagram of a rectangular building footprint. The top wall is shaded with a cross-hatch pattern and labeled 'MUR ARRIÈRE' with an arrow pointing to it from the right. The bottom wall is also shaded with a cross-hatch pattern and labeled 'FAÇADE PRINCIPALE MUR AVANT' with an arrow pointing to it from the right. The left and right walls are simple outlines.</p>	
MUR AVANT	Ouvrage constituant la façade principale. Modifié par : Règl. # 377 (2014)
 <p>A hand-drawn architectural diagram of a rectangular building footprint. The bottom wall is shaded with a cross-hatch pattern, representing the main facade. The top, left, and right walls are simple outlines.</p>	
MUR GOUTTEREAU	Mur le plus long d'un édifice. Il est toujours parallèle à l'axe longitudinal de l'édifice et est couronné par l'avant-toit.
 <p>A hand-drawn architectural perspective drawing of a house with a gabled roof. The longest wall, which runs parallel to the roof's ridge, is shaded with a cross-hatch pattern to represent the gutter wall. The roof is shown with simple lines, and the other walls are also simple outlines.</p>	

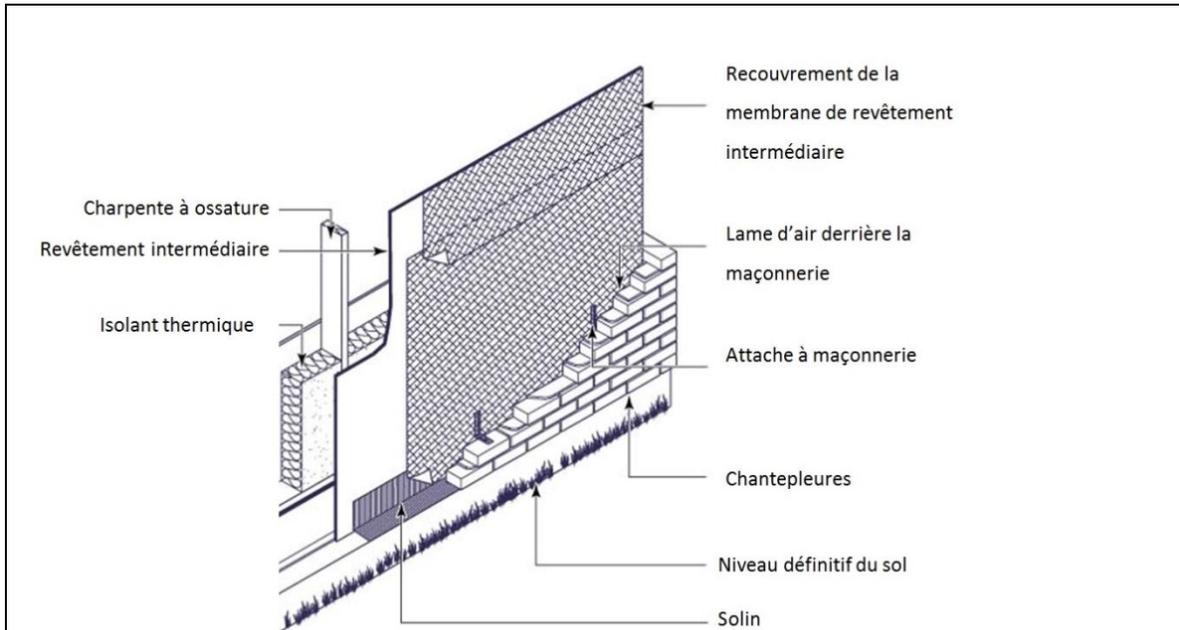
<p>MUR LATÉRAL</p>	<p>Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, correspond aux deux murs adjacents à la façade principale du bâtiment. Les murs latéraux sont habituellement des murs pignons ou les murs les plus courts. Cependant, dans certains cas, les murs latéraux peuvent être des murs gouttereaux. Alors, l'un des murs pignons ou l'un des murs les plus courts devient la façade principale du bâtiment.</p>
 <p>The diagram shows a rectangular building facade. Two vertical lines on the left and right sides are labeled 'MUR LATÉRAL' with arrows pointing towards the center. The bottom horizontal line is labeled 'FACADE PRINCIPALE' with an arrow pointing upwards.</p>	
<p>MUR PIGNON</p>	<p>Mur portant un pignon. La partie du mur sous le pignon est dite « mur sous-jacent au pignon ».</p>
 <p>The diagram shows a 3D perspective of a gabled roof. The triangular gable end is shaded with cross-hatching and labeled 'PIGNON' with an arrow. Below it, the supporting wall is also shaded and labeled 'MUR SOUS-JACENT AU PIGNON' with an arrow. There are also small star-like symbols on the roof lines.</p>	
<p>MURS CORRESPONDANTS</p>	<p>Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, désigne sur un corps de bâtiment seul ou sur un corps de bâtiment muni d'un corps secondaire, les murs qui sont parallèles entre eux.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les deux murs pignons d'un bâtiment sont correspondants entre eux. ▪ Le mur pignon d'un corps secondaire à toit à deux versants accolé sur le mur pignon du corps principal est correspondant aux murs pignons du corps principal.

		<p>Le mur pignon « 1 » est correspondant au mur pignon « 2 ».</p> <p>Le mur pignon « 3 » est correspondant aux murs pignons « 2 » et « 1 ».</p>
<p>ORDONNANCE SYMÉTRIQUE, ASYMÉTRIQUE</p>	<p>Une ordonnance d'ouvertures d'une façade est symétrique lorsqu'il y a correspondance de position par rapport à un axe central – une porte, une fenêtre ou le centre d'un trumeau – entre ces ouvertures. Dans le cas contraire, l'ordonnance est asymétrique (trumeau : espace de mur plein entre deux ouvertures).</p>	
		
<p>PANNEAU D'AGGLOMÉRÉ</p>	<p>Matériau moderne de revêtement de base de mur ou de toit. Panneau composé de particules de bois et de colle.</p>	
<p>PAPIER D'ASPHALTE</p>	<p>Matériau moderne de revêtement de toit ou de mur. Matériau en feuille fabriquée à partir d'asphalte et à surfacage minéral.</p>	
<p>PAPIER DE CONSTRUCTION</p>	<p>Matériau moderne d'étanchéité posé sous le revêtement. Matériau en feuille fabriqué à partir d'un papier saturé d'asphalte.</p>	
<p>PANNEAU DE FIBRE DE VERRE ONDULÉ</p>	<p>Panneau de fibre de verre translucide moulé, ondulé servant surtout à la fabrication des marquises, auvents ou clôtures.</p>	
<p>PAPIER-IMITATION DE BRIQUE, DE PIERRE</p>	<p>Matériau moderne de revêtement de mur. Papier d'asphalte dont le dessin de surfacage minéral imite u parement de brique, de pierre.</p>	

PANNEAU PRÉ-FINI	Matériau moderne de revêtement intérieur. Panneau de contreplaqué ou de carton-fibre dur pré-peint et imitant un revêtement de planches verticales.
PEINTURE (comme adjectif, « peint »)	<p>Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, peinture, utilisé sous forme de nom comme d'adjectif, désigne un enduit :</p> <ol style="list-style-type: none">1) coloré et2) de couleur autre que le brun et la gamme de tons de brun. <p>Ainsi sont écartés les enduits qui laissent au bois sa couleur naturelle ou qui veulent reproduire ou évoquer le bois naturel comme les vernis, laques, gomme-laques, teintures brunes, peintures brunes.</p> <p>Les termes « émail », « émail cuit », « peinture cuite », métal « plastifié » relatifs à certains substituts modernes de matériaux traditionnels, ont, pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, une signification équivalente au mot « peinture ».</p>
PASSAGE COUVERT	Passerelle couverte et fermée reliant le corps principal à un corps isolé.
	

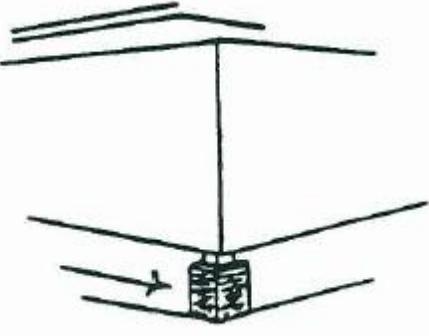
<p>PASSERELLE</p>	<p>Petit pont servant à franchir, à une certaine hauteur, l'espace séparant le corps principal d'un corps isolé. En certains endroits où la maison est très près d'une route surhaussée, le trottoir reliant la galerie à la route est remplacé par une passerelle. Le besoin de garde-corps varie naturellement en fonction de l'élévation de la passerelle.</p>
 A line drawing of a house with a main body on the left and a smaller, detached structure on the right. A bridge with a railing connects the two structures.	
<p>PENDANT</p>	<p>Se dit d'un élément placé en contrebas d'un plan ou d'une ligne horizontale de référence. Se dit notamment de la fenêtre d'une lucarne lorsque son appui est placé plus bas que la sablière sur laquelle cette lucarne s'appuie.</p>
 A line drawing of a window with a gabled roof above it. The window sill is positioned lower than the horizontal line of the roof's ridge.	
<p>PENTE DE TOIT</p>	<p>Inclinaison du versant donnée en degré ou avec le rapport établi entre l'élévation et la portée sur une base de 12.</p>
 A right-angled triangle representing a roof slope. The vertical side is labeled '10', the horizontal side is labeled '12', and the angle at the bottom right is labeled '45°'. A vertical line extends downwards from the right-angled vertex.	

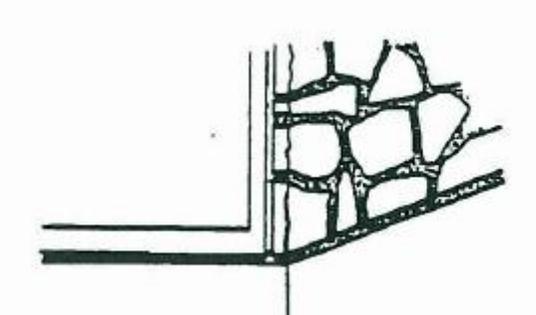
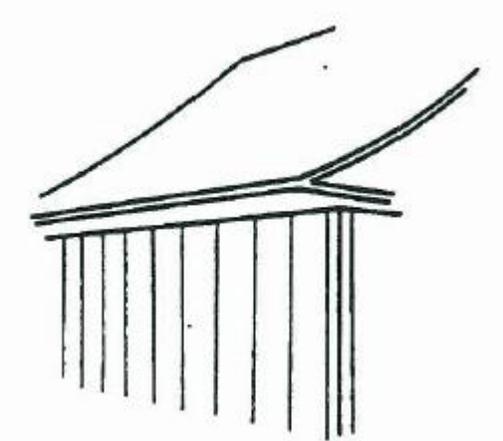
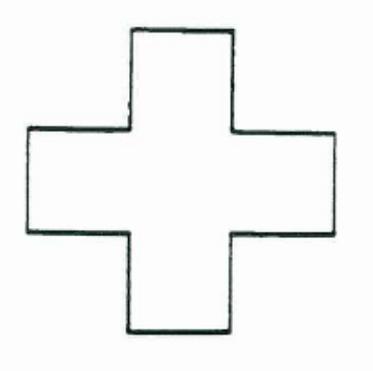
<p>PERRON</p>	<p>Pour les fins des dispositions réglementaires aux prescriptions architecturales, plate-forme courte ou palier desservant une porte, découverte et close ou non d'un garde corps. On y accède par un escalier.</p>
	
<p>PIERRE ARTIFICIELLE DE BÉTON</p>	<p><i>Pierre artificielle de béton dont le procédé de fabrication incorpore de la couleur et des agrégats dans la masse pour donner une apparence de pierre naturelle. La finition de surface de la pierre artificielle de béton doit rappeler la texture d'une pierre de taille ciselée* ou lisse**. Il faut considérer les éléments suivants:</i></p> <ol style="list-style-type: none"><i>1. Si une chaîne d'angle*** est utilisée à la jonction de 2 murs, celle-ci doit être aussi en pierre artificielle de béton.</i><i>2. Les linteaux des portes et des fenêtres, c'est-à-dire l'élément horizontal d'appui au-dessus des portes et fenêtres, doivent aussi être en pierre artificielle de béton.</i><i>3. L'épaisseur de la pierre artificielle de béton doit être de 3,5 pouces (88,9 millimètres) au minimum.</i><i>4. L'installation de la pierre artificielle de béton doit se faire de manière traditionnelle, c'est-à-dire avec des attaches à maçonnerie, une lame d'air derrière le parement ainsi que des joints de maçonnerie dont l'épaisseur varie de 10 à 20 mm. Voir coupe transversale ici-bas :</i>

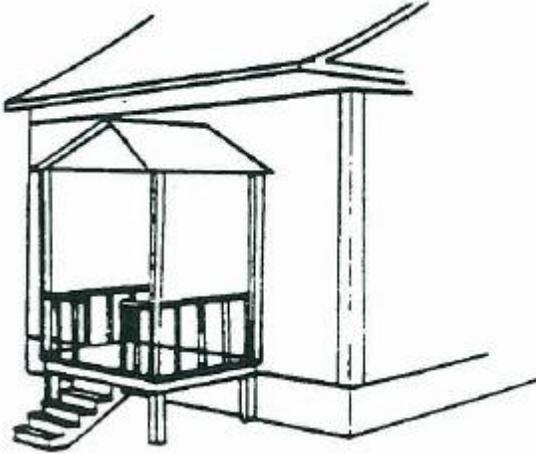
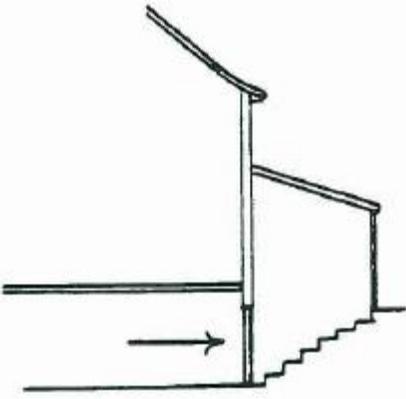


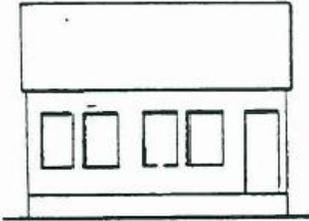
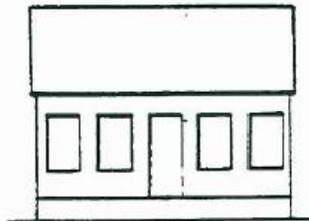
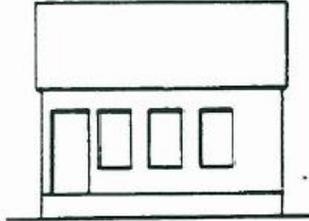
Source : Image adaptée et tirée du volume SCHL. 2005. Figure 87, Construction de maison à ossature de bois – Canada, 2^e édition, Canada, page, page 192.

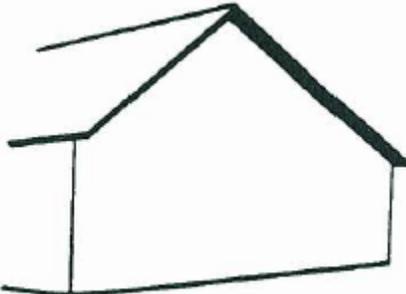
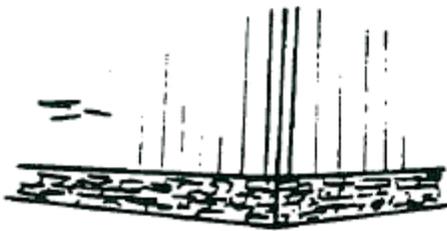
	<p><i>*Ciselée : Exemple de pierre de taille de texture ciselée</i></p>
	<p><i>**Lisse : Exemple de pierre de taille de texture lisse</i></p>

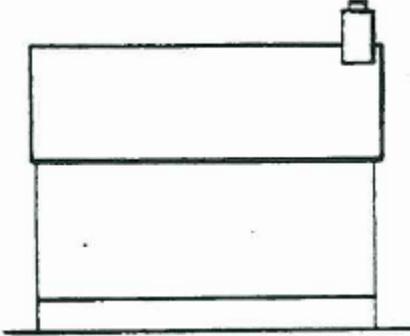
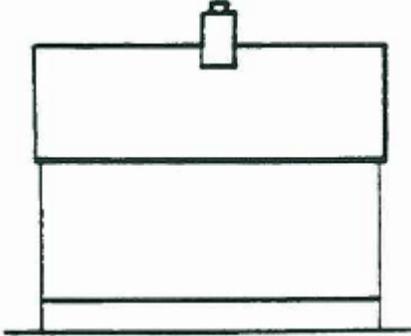
		<p>***<i>Chaîne d'angle :</i> <i>Exemple représentant une chaîne d'angle d'un bâtiment</i></p>	
<p>PILIER</p>	<p>Élément de support vertical en pierre de plan généralement carré. Il peut remplacer le solage comme fondation de maisons en bois, servir de fondation à certains corps secondaires ou à certaines saillies ajourées.</p>		
			

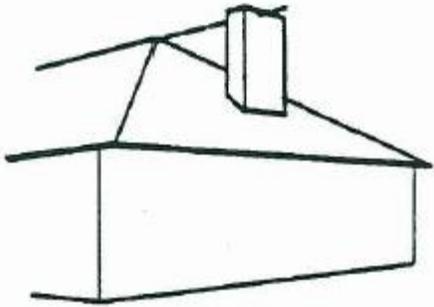
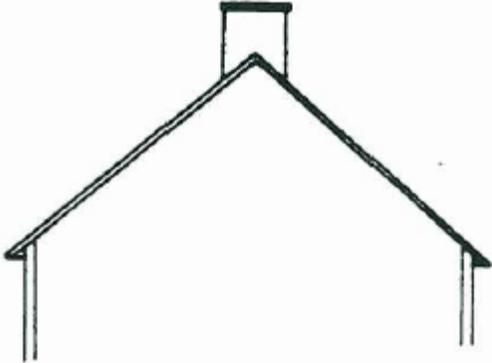
<p>PLACAGE DE PIERRE</p>	<p>Matériau moderne de revêtement de mur. Parement de pierre sur une construction en bois. Les pierres de placage sont le plus souvent posées en délit.</p>
	
<p>PLANCHE VERTICALE</p>	<p>Matériau traditionnel de revêtement de mur. Planches placées verticalement.</p>
	
<p>PLAN EN CROIX- GRECQUE</p>	<p>Plan cruciforme dont les quatre branches sont d'égale longueur.</p>
	

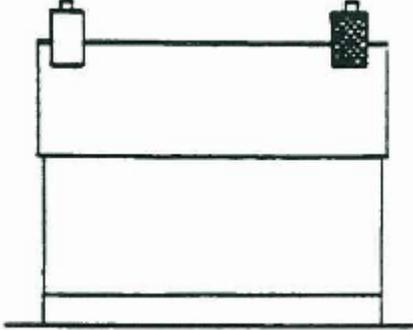
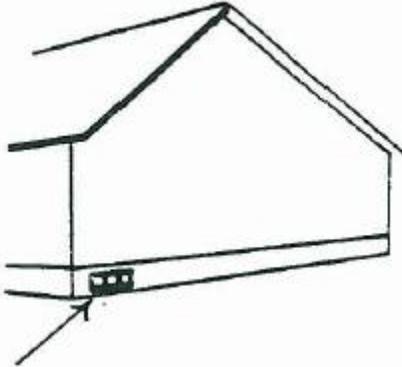
POLYÉTHYLÈNE	Matériau moderne d'étanchéité posé sous le revêtement. Matière plastique translucide en feuille.
PORCHE	Construction en avant-corps protégeant une porte du rez-de-chaussée et possédant son toit propre soutenu par des poteaux ou des colonnes. Un escalier mène au porche qui peut être clos ou non d'un garde-corps.
	
PORTE DE CAVE	Porte percée dans le solage ou les fondations et servant d'accès à la cave. Elle est normalement en contrebas du sol.
	
PORTE PRINCIPALE	Porte percée dans la façade principale (voir ce mot). Elle est habituellement la plus ornée des portes de la maison mais pas nécessairement la plus utilisée.

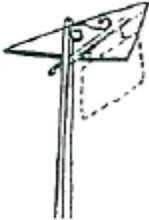
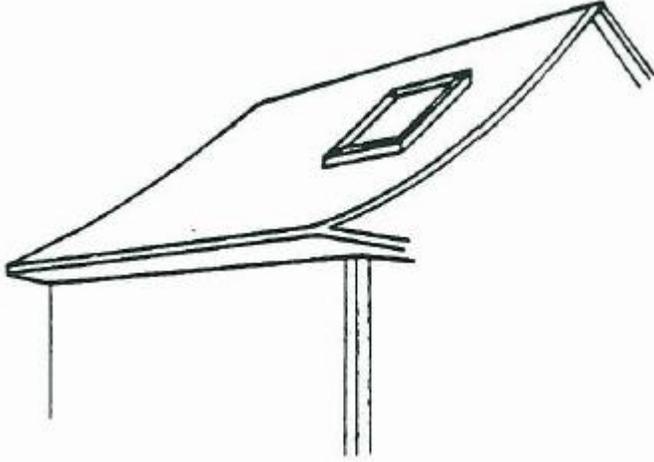
<p>PORTION OCCUPÉE DE MUR DU CORPS PRINCIPAL</p>	<p>Rapport approximatif entre deux mesures linéaires : la longueur de la partie du mur du corps principal cachée par le corps secondaire et la longueur totale de ce mur sur lequel s'appuie le corps secondaire.</p>
<p>PORTION DE SURFACE DU CORPS SECONDAIRE PAR RAPPORT AU CORPS PRINCIPAL</p>	<p>Rapport approximatif entre la superficie au sol du corps secondaire et la superficie au sol du corps principal.</p>
<p>RÉPARTITION RÉGULIÈRE, IRRÉGULIÈRE</p>	<p>Une répartition d'ouverture d'une façade est régulière lorsque les trumeaux sont d'égale largeur ou lorsque les différences de largeur des trumeaux se répètent en séquence. Dans le cas contraire, la répartition est irrégulière (trumeau : espace de mur plein entre deux ouvertures).</p>
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>RÉPARTITION RÉG.</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>RÉPARTITION RÉG.</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>RÉPARTITION IRRÉG.</p> </div> </div>	
<p>REZ-DE-CHAUSSÉE</p>	<p><i>Étage dont le plancher se trouve au niveau du terrain environnant, voire en surélévation d'au plus 1.5 mètres. (Syn. Premier étage).</i></p> <p>_____ Modifié par : Règl. # 377 (2014)</p>

	
SAILLIE DE RIVE	Désigne le rebord du toit en saillie du mur du pignon.
	
SOLAGE	Partie visible de l'extérieur des fondations en pierre d'un édifice en bois.
	
SOUCHE	Partie supérieure de la cheminée qui fait saillie du toit. La souche de section rectangulaire est toujours placée transversalement par rapport à la ligne de faîte.

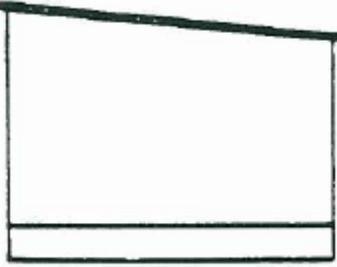
	
<p>SOUCHE À L'APLOMB D'UN MUR LATÉRAL</p>	<p>Se dit d'une souche surmontant une cheminée intérieure adossée sur un mur latéral.</p>
	
<p>SOUCHE CENTRALE</p>	<p>Se dit d'une souche habituellement faîtière placée vers le centre de l'axe longitudinal d'un corps.</p>
	
<p>SOUCHE DANS L'AXE DU FAÎTE, DE LA LIGNE FAÎTIÈRE</p>	<p>Se dit d'une souche dont l'axe est dans celle du faîte, de la ligne faîtière surtout dans le cas des toits à quatre versants.</p>

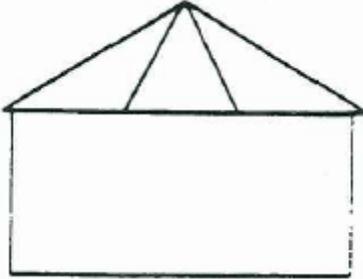
	
SOUCHE DÉSAITÉE	Se dit d'une souche ou d'une cheminée qui n'interrompt pas la ligne faîtière mais qui reste dans le voisinage de celle-ci.
	
SOUCHE (OU CHEMINÉE) FAÎTIÈRE	Se dit d'une souche ou d'une cheminée qui interrompt la ligne faîtière.
	

<p>SOUCHE FAUSSE</p>	<p>Se dit d'une souche de cheminée ne contenant pas de conduit à fumée et ne servant qu'à répondre, par souci de symétrie, à la souche fonctionnelle.</p>
 <p>The diagram shows a cross-section of a chimney structure. It consists of a lower section and an upper section. On the left side of the upper section, there is a small, solid rectangular block representing a false flue. On the right side, there is a larger, textured rectangular block representing a functional flue. The chimney is supported by a base.</p>	
<p>SOUPIRAIL</p>	<p>Ouverture percée dans le solage – le plus souvent un mur de pierre – pour éclairer et ventiler la cave. Le soupirail de ventilation plus petit, ne sert qu'à l'aération.</p>
 <p>The diagram shows a cross-section of a house with a gabled roof. Below the ground level, there is a cellar. A small, rectangular opening is shown in the lower part of the cellar wall, with an arrow pointing to it from the left. This opening is the ventilation opening (soupirail).</p>	

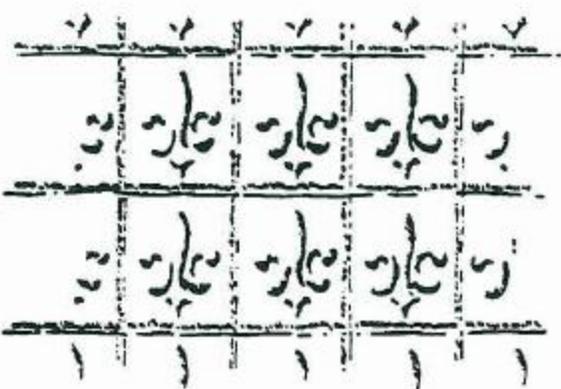
<p>STRUCTURE DE TYPE POTENCE, DE TYPE CONSOLE CONTREVENTÉE OU NON PAR UN HAUBAN</p>	
	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Type potence</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Type console</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Type console contreventée par des haubans</p> </div> </div>
<p>Modifié par : Règl. # 179 (1989)</p>	
<p>STUC</p>	<p>Matériau moderne de revêtement de mur. Tout matériau cimentaire employé comme enduit extérieur.</p>
<p>TABATIÈRE</p>	<p>Fenêtre placée dans le plan du versant d'un toit.</p>
	

TAMBOUR	Corps de petites dimensions servant à abriter une entrée. Le tambour est fermé et couvert de son toit propre.
TERRASSON	Partie haute du toit Mansard à pente habituellement faible.

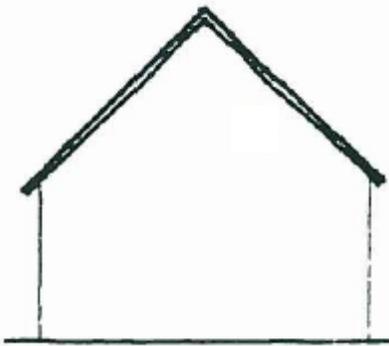
<p>TOIT À DEUX VERSANTS</p>	<p>Toit à deux longs-pans terminé à ses extrémités par deux murs triangulaires, les pignons.</p>
	
<p>TOIT ASYMÉTRIQUE</p>	<p>Toit à deux versants dont le pignon ne forme pas un triangle isocèle. Il ne faut pas confondre le toit asymétrique, qui est une forme de toit, avec le toit à avant-toits asymétriques qui s'applique aux avant-toits d'un toit symétrique.</p>
	
<p>TOIT EN APPENTIS</p>	<p>Toit à un seul versant habituellement à pente douce.</p>
	

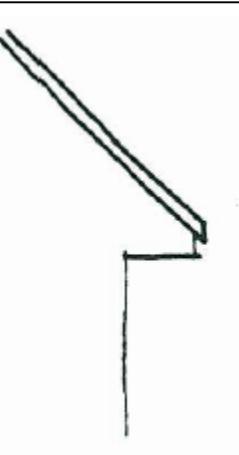
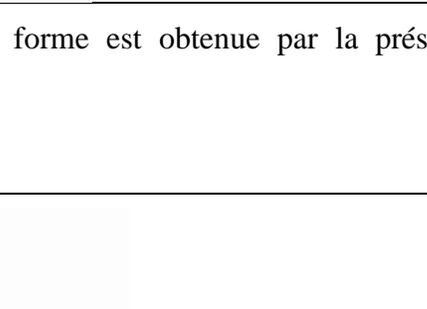
TOIT MANSARD	Toit brisé à deux pentes différentes : le terrasson, partie supérieure et le brisis partie inférieure. Il peut être à deux versants et à pignons ou à quatre versants.
 The image contains two illustrations. On the left is a line drawing of a mansard roof profile, showing a low-pitched upper section (terrace) and a steeper lower section (brisis). On the right is a perspective drawing of a two-story house with a mansard roof, featuring three dormer windows and a small balcony on the side.	
TOIT POLYGONAL	Toit en forme de pyramide de plan polygonal couvrant un corps massé. Il est soit carré, soit à 5 pans ou plus.
 A line drawing of a polygonal roof, which is a pyramid with a square base. It shows the roof structure with four sloping sides meeting at a central peak.	
TÔLE À BAGUETTE	Matériau traditionnel de revêtement de toit. Toit en feuilles longues et étroites dont les joints verticaux sont rivés et cloués sur des baguettes de bois.
 The image contains two illustrations. On the left is a cross-section diagram showing the installation of shingle tiles on a roof. It depicts the overlapping of long, narrow tiles, with vertical joints being secured by wooden battens. On the right is a perspective drawing of a gabled roof covered in shingle tiles, with a chimney on the ridge.	

<p>TÔLE À LA CANADIENNE</p>	<p>Matériau traditionnel de revêtement de toit. Tôle en plaques de petites dimensions rivées l'une à l'autre et posées obliquement.</p>
	
<p>TÔLE AGRAFÉE</p>	<p>Matériau traditionnel de revêtement de toit. Toit en feuilles longues et étroites dont les rivures verticales sont laissées en saillie.</p>
	
<p>TÔLE D'ACIER</p>	<p>Matériau moderne de revêtement de toit ou de mur. Tôle d'acier en feuilles de grandes dimensions et matricées à larges nervures parallèles qui augmentent sa rigidité. Le plus souvent, recouverte d'une peinture cuite.</p>
	

TÔLE EN PLAQUES HORIZONTALES	Matériau traditionnel de mur ou de toit à très forte pente. Tôle en plaques de petites dimensions, le plus souvent rectangulaires, rivées l'une à l'autre et posées en rangées horizontales.
	
TÔLE MATRICÉE	Matériau traditionnel de revêtement de mur. Tôle en plaques de petites dimensions, matricée en usine selon divers motifs, rivées l'une à l'autre et posées en rangées horizontales.
	
TÔLE ONDULÉE	Matériau moderne de revêtement de toit. Tôle en feuille de grandes dimensions et matricée à nervures parallèles qui annulent l'effet d'expansion et de contraction due à la chaleur et au froid tout en permettant sa fixation par simple clouage. La tôle ondulée peut être galvanisée ou recouverte d'une peinture cuite.
	

<p>TÔLE UNIE</p>	<p>Matériau traditionnel de revêtement de toit. Tôle en feuille dont les rivures sont rabattues de façon à ce que la surface ne présente aucune saillie.</p>
 A black and white line drawing of a two-story house with a gabled roof. The roof is covered in uniform sheet metal, with three dormer windows. A chimney is visible on the left side of the roof. The house has a simple facade with a door and windows on the ground floor.	
<p>TOUR</p>	<p>Corps de plan massé, couvert de son toit propre et développé en hauteur. La tour est un corps secondaire ornant.</p>
 A black and white line drawing of a multi-story building. The most prominent feature is a corner tower with a gabled roof and a balcony on the second floor. The tower is integrated into the main structure of the building, which has several windows and a door on the ground floor. The drawing uses hatching and cross-hatching for shading.	

TOURELLE	Tour peu développée en plan. Se développe sur la hauteur de un ou plusieurs étages. La tourelle montant de fond est posée sur le sol; la tourelle en surplomb est accrochée au mur et est en encorbellement. La tourelle est un corps secondaire ornant.
	
VERSANT	Chacun des plans d'un toit.
	

VERSANT DROIT	Versant plan dont la forme est obtenue par le recouvrement des arbalétriers ou des chevrons-arbalétriers seuls c'est-à-dire sans coyau.
	
VERSANT GALBÉ	Versant concave dont la forme est obtenue par la présence de coyaux à sa base.
	
VOLUME	Structure construite d'un seul tenant et couverte de son toit propre. _____ Modifié par : Règl. # 377 (2014)

VOLUME PRINCIPAL	<p>Partie du bâtiment dont le volume est le plus élevé par rapport à l'ensemble.</p> <hr/> <p>Modifié par : Règl. # 377 (2014)</p>
VOLUME SECONDAIRE	<p>Partie du bâtiment dont le volume est le moins élevé par rapport à l'ensemble et qui est appuyé en complément du volume principal ».</p> <p>Écran de verdure : Un assemblage d'éléments paysagers aménagés, soit à partir du boisé et de la végétation existantes, soit à partir de plantations d'arbres d'arbuste ou de haies denses. Cet aménagement doit, dans les quatre ans, de son implantation, former durant la saison estivale un écran visuel d'une hauteur minimale de 1,50 mètre et d'une largeur minimale de un mètre.</p> <hr/> <p>Modifié par : Règl. # 377 (2014)</p>